

ORDINATION AU DIACONAT PERMANENT D'HERVE ROLS

Homélie de Mgr Ginoux

La liturgie de ce dimanche donne une Parole de Dieu parfaitement adaptée à cette célébration d'ordination qui va faire de vous, Hervé, un diacre permanent. Cette parole est centrée sur la priorité donnée à l'amour de Dieu qui a été répandu dans nos cœurs pour pouvoir le faire partager aux autres et d'abord à ceux qui sont faibles, démunis, mal-aimés. La première lecture évoque Moïse transmettant au peuple la loi de Dieu « Tu ne maltraiteras pas l'immigré, tu ne l'opprimeras pas car tu as été un immigré en Egypte, tu n'accableras pas la veuve et l'orphelin, tu prêteras au pauvre sans intérêt, tu auras pitié du pauvre et du malheureux ». C'est déjà presque une feuille de route pour vous, Hervé. Mais il faut encore écouter saint Paul se félicitant de voir les fidèles de Thessalonique « accueillir la Parole de Dieu au milieu des épreuves avec la joie de l'Esprit-Saint ». Dans quelques minutes je vais vous remettre la Parole de Dieu en vous demandant de l'annoncer et de la vivre. Et, enfin, mais c'est là le fondement de votre appel, de votre vocation, Jésus rappelle à ses contradicteurs qu'il n'y a qu'un seul amour qui vient de Dieu et que le disciple ne peut séparer l'un de l'autre : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit » et le second commandement lui est semblable « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Ces deux commandements sont le résumé de la vie chrétienne, de la vie comme disciple du Christ. Dans son Encyclique Dieu est Amour (DEUS CARITAS EST), Benoît XVI souligne bien comment l'amour dont il est question n'est pas un sentiment, n'est pas de l'ordre du sensible, mais participe de l'intelligence et de la volonté. « J'apprends à regarder l'autre non plus avec mes yeux et mes sentiments mais selon la perspective de Jésus-Christ » (DEUS CARITAS EST, n°18). A la suite de l'évangile il y a nécessairement interconnexion et va-et-vient entre l'amour que je porte à Dieu et celui que je porte à toute personne sans distinction. Ma relation à Dieu s'accomplit dans ma relation à l'autre (cf. le bon samaritain, le jugement dernier « ce que vous aurez fait...) et ma relation à l'autre s'accomplit en Dieu. Le service du prochain –qu'on peut appeler la « diaconie » - « ouvre mes yeux sur ce que Dieu fait pour moi et sur sa manière de m'aimer » dit encore Benoît XVI (ibidem).

Ce service du prochain n'est pas pour vous, cher Hervé, une mission nouvelle. Vous le vivez depuis longtemps et vous l'avez concrétisé le jour où vous avez accepté de renoncer à votre travail, à votre situation confortable, à votre salaire, pour vivre plus modestement comme aumônier de l'Hôpital de Montauban. Avec votre épouse Gisèle et vos enfants vous avez fait ce choix de privilégier l'être à l'avoir et de renoncer à de légitimes ambitions professionnelles et humaines pour partager la vie des personnes malades, âgées, handicapées physiques ou mentales et de tous ceux qui accompagnent ces situations. Vous étiez envoyé par l'Eglise diocésaine pour porter en ces lieux l'évangile de la souffrance. Vous y avez découvert combien il faut d'amour pour saisir le visage du Christ dans la personne qui souffre. Vous avez expérimenté la pauvreté de celui qui ne compte plus parce qu'il est malade ou âgé, vous avez accompagné la tâche souvent lourde des soignants, leurs espoirs, leurs difficultés de conscience et leur dévouement toujours recommencé. Bref quand est venu l'appel au diaconat vous étiez déjà dans la diaconie, c'est-à-dire, le service auprès des autres au nom du Christ. C'est votre parcours personnel et conjugal qui vous a permis de vivre pleinement la grâce de votre baptême et de votre confirmation. Aujourd'hui je vous ordonne diacre, c'est-à-dire, ministre ou plus exactement serviteur du Christ et à travers cette ordination envoyé par l'Eglise Catholique « annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres ».

Le diaconat est, en effet, un ministère « pauvre » au sens évangélique du mot. Il n'est pas comme celui des prêtres qui sont associés au ministère de présidence de l'évêque (présidence de l'eucharistie, de la réconciliation, de l'onction des malades, ...) et qui ont souvent charge de conduire les paroisses. Le ministère du diacre est à cause de cela parfois mal compris et on risque d'en faire un ministère inférieur à celui du prêtre. C'est ce caractère de « pauvreté » qui le rend complémentaire du ministère des évêques et des prêtres. Les diacres sont ordonnés pour le ministère de l'accueil, des commencements, de tout ce qui touche au caritatif, pour la présence auprès des souffrants. Quand les diacres annoncent l'Évangile, entourent l'évêque ou le prêtre dans la liturgie, conduisent des célébrations de baptême, de mariage ou d'obsèques, ou des moments de prière, ils le font par délégation et en pensant que par l'évêque ils agissent en communion avec l'Église Catholique. C'est pourquoi le diacre a un lien particulier à l'évêque, un lien bien sûr de fidélité et d'obéissance comme le prêtre mais aussi un lien de service. Par ailleurs le diacre ne prend pas la place des autres fidèles du Christ. Il est au contraire le signe que tous sont appelés au service. Le ministère du diacre rappelle aussi aux prêtres et évêques qu'ils restent diacres, c'est-à-dire serviteurs de l'Église servante.

L'ordination que vous recevez aujourd'hui, Hervé, est un don de Dieu pour vous mais d'abord pour l'Église. Ce n'est pas une fonction, vous ne devenez pas un « fonctionnaire du culte » ni un animateur social. Vous êtes porteur du don de servir parce que le Christ est serviteur et veut que l'amour de Dieu se communique par le service des hommes. Vous recevez la grâce de servir et votre ordination alliée à la grâce de votre sacrement de mariage fait de votre ministère un chemin de sainteté. Vous continuerez ce chemin comme aumônier de l'Hôpital de Montauban, comme époux et père de famille. Accueillez dans la joie que nous partageons tous aujourd'hui ce don du Seigneur, qu'il rejaillisse sur tous ceux auxquels vous êtes envoyés : c'est l'Esprit-Saint qui vous donne la force. Amen !

Bernard Ginoux,
Evêque de Montauban
26 octobre 2014